

Miz♥ën Edito

Chaque année, l'exercice se répète, on présente ses bons vœux, on souhaite que l'année nouvelle soit plus belle, plus joyeuse et plus heureuse que la précédente. Tel un vieux disque rayé que l'on ressort en janvier, on se promet de tenir des résolutions que l'on s'empresse d'oublier quelques jours plus tard. Si ce rituel annuel peut prêter à sourire, il nous permet de rester tourné vers l'avenir. On peut ainsi se projeter. Et, même si on ne suit pas la route que l'on s'était tracée en ce début d'année, les chemins escarpés et autres sentiers peuvent toujours nous y ramener dans les semaines et les mois à venir.

Donc, pour rester conforme à la tradition, je vous souhaite que de nombreux sourires viennent chasser les moments de désenchantement, de désappointement, de désillusion. Que l'audace vous aide à réaliser tous vos projets. Que la confiance dissipe tous vos doutes. Que la générosité apporte du bonheur chaque jour de l'année. Que le bonheur vous aide à avancer et à atteindre vos objectifs.

Chaque jour plus solidaire et plus fraternel, notre village de Mizoën sera plus beau avec votre appui. L'équipe municipale s'y emploie avec ferveur et je tiens à l'en remercier. Ensemble, continuons à surmonter les épreuves et écrire notre histoire commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2024 !

Bernard MICHEL, Maire de Mizoën



Sommaire

Edito	1	Ecoles : Fête de fin d'année 2023	5
Les 10 ans de la MAM	2	Application de la Loi APPER	6
Cérémonie du 11 novembre	3	Animations printemps 2024	7
Atelier Lumignons	3	Brèves	8
Vive la QUILLE	4	Contacts utiles	8
Le loto du Téléthon	4	Etat civil	8

LA MAM A 10 ANS !

Une belle réception nous a été offerte le 2 décembre dernier sous les locaux de la MAM dans la salle polyvalente du Freney d'Oisans pour célébrer tous ensemble cet anniversaire.

Etaient présents les parents pour la plupart accompagnés de leurs enfants, des élus de la Vallée du Ferrand, le président de la Communauté de Communes et maire du Bourg d'Oisans et, notre conseiller départemental et maire de Saint Barthélémy-de-Séchilienne.

La Maison d'Assistants Maternels (MAM) pilotée avec efficacité et douceur par Nevenka, secondée depuis le début de leur activité par Patou, est dédiée à l'accueil de jeunes enfants. Cet outil de service public dans les territoires ruraux, à mi-chemin entre la garde familiale et la garde collective, est devenu absolument indispensable pour nos habitants.



Depuis 10 ans la structure a accueilli une trentaine d'enfants de façon régulière, du berceau jusqu'à l'entrée à l'école, et même après. Certains de ces enfants qui aujourd'hui ont 10 ans ! C'était donc avec une grande émotion que ces chères têtes blondes et leurs parents ont pu regarder les nom-



breuses photos exposées à l'entrée de la salle retraçant toutes ces années de souvenirs.

Ponctuée par les discours de tous les élus présents, la cérémonie s'est terminée par les remerciements de Nevenka envers tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement et au développement de la MAM, sans oublier les parents qui depuis le début de l'aventure leur ont fait confiance.

Grâce à tous, il y a 2 emplois pérennes et non délocalisables au village. Bientôt 3 emplois, puisqu'une nouvelle assistante, Wendy, va rejoindre l'équipe en début d'année, ce qui permettra d'accueillir une douzaine d'enfants à l'année. Belle réussite !

Un joli buffet a permis de clôturer ce moment très convivial.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation et nous vous en remercions.

Lecture du discours de la Ministre des Armées par Florence, petit mot du Maire, dépose de la gerbe commémorative et lecture des noms des hommes « Morts pour la France » par les enfants, ils entonnèrent la « Marseillaise » après la minute de silence, et nous nous sommes tous retrouvés à la Salle des Fêtes pour un apéritif convivial.



ATELIER CREATIF : LUMIGNONS

Mercredi 6 décembre se tenait, à la salle Polyvalente, le premier atelier créatif d'Elise, à qui la bibliothèque municipale avait fait appel.

Adultes et enfants étaient présents pour peindre sur des verres... et ainsi fabriquer des lumignons colorés ! On peut les poser, avec une bougie chauffe-plat à l'intérieur, sur le rebord de sa fenêtre, en extérieur début décembre, comme le font les Lyonnais lors de la fête des lumières.

Les participants ont peint avec des peintures spécialement adaptées pour le verre et ont réalisé des motifs figuratifs ou abstraits.



Explosions de joie lorsque nous avons fermé les rideaux de la salle et avons illuminé avec le flash du téléphone portable, pour projeter tout autour des couleurs chatoyantes et mouvantes !



D'autres ateliers, toujours destinés tant aux adultes qu'aux enfants, se tiendront les 16 avril et 19 juin prochains.

Les thématiques : "peinture inspirée par une musique" et "cyanotype" (il s'agit là d'une technique photographique ancienne, à partir de laquelle on obtient un tirage bleu et blanc avec l'empreinte, par exemple, d'un végétal).

(Elise Allirand)

VIVE LA QUILLE !

Vendredi 24 novembre, deux jeunes retraités sont mis à l'honneur.

Stéphanie :

Le départ à la retraite de Stéphanie correspond aussi aux 20 ans de la bibliothèque de Mizoën.

Toutes ses actions au quotidien lui permettent de se retirer en ayant accompli une lourde tâche et d'avoir permis la diffusion non pas uniquement de la lecture mais de la culture en général sur l'Oisans.

On ne peut que la remercier pour ce travail d'envergure, sa grande conscience professionnelle, sa bienveillance, sa persévérance, et surtout sa pugnacité !

La Municipalité tient à lui souligner toute sa reconnaissance pour ses années de travail dont le seul but a été de donner à chacun un libre accès à l'univers des livres, considéré parfois comme non important et pourtant si essentiel. Nous mesurons cette chance et l'en remercions chaleureusement

Nous lui souhaitons une retraite active et remplie de lectures !



Michel :

Après une longue expérience dans le privé, Michel intègre en janvier 2006 la commune de MIZOEN

Michel a été la cheville ouvrière de la commune, toujours prêt pour lancer un projet, pour se lancer un défi, pour rendre service aux Mizoënnais que ce soit pour des travaux de voirie, de sols, d'eau, d'assainissement, de construction, de plomberie, ...

Tout le monde reconnaît sa serviabilité, son professionnalisme, sa prévenance, son goût des autres et de la convivialité.

Nous lui souhaitons de belles journées pleines d'activités auxquelles il aspire depuis longtemps.

Nous le remercions et le félicitons pour sa longue carrière parmi nous et lui souhaitons le meilleur dans ses passions, la joie et la bonne humeur.

LE LOTO DU TELETHON

L'association « les Rencontres du Jeudi », créée en 2015, permet aux habitants venant de tous les villages des alentours de se retrouver dans la salle communale de Clavans et partager ainsi, leurs savoir-faire.



Nous transplantons régulièrement nos activités sur Besse, Le Freney et depuis 3 ans Mizoën avec le loto au profit du Téléthon.

Cette année environ 90 personnes avaient répondu "présent" afin de gagner un appareil à raclette, grill, plancha ou une enceinte bluetooth, ou encore un Ninja grill et même une cafetière expresso à grains !

Pour clôturer la soirée un panier gourmand attendait le gagnant du loto corse ! Une soirée réussie, générant plus de 2300 euros pour le Téléthon.

Un grand merci aux mairies de Besse, Clavans, Le Freney et Mizoën pour leur participation aux gros lots, et un bravo aux Randonnées Musicales et aux bénévoles pour leur investissement. (Marie Lecot et l'association LRDJ)

ECOLES : FETE DE FIN D'ANNEE 2023



Le spectacle de Noël commun aux écoles de Mizoën et du Freney d'Oisans a eu lieu vendredi 22 décembre à la salle polyvalente de Mizoën.

Les élèves ont interprété les chants appris avec Guillaume, intervenant musique financé par la CC Oisans. Le thème de cette année : les émotions, le

vivre ensemble. Le Père Noël a apporté les livres offerts par les Mairies. Parents, enfants et enseignants ont ensuite partagé un moment convivial autour de gâteaux, pizzas... apportés par les participants et de boissons offertes par le Siepaf.

Merci à l'association ACCA qui a organisé une vente de pains au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle et qui a permis de récolter 415€.



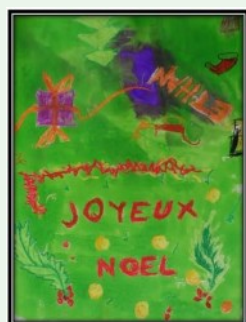
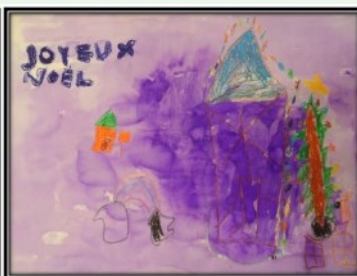
Chauffage du four pendant 3 heures
Température : 250°C



Izia Raphaël Soan Ambre Camille Charlie Leya Zian



Le pain est prêt après 1 heure 15 de cuisson !



APPLICATION DE LA LOI « APER »

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal et, après concertation du public, des Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables (ZAEnR). La concertation doit permettre aux citoyens de donner leurs avis et propositions afin d'aider les élus à définir et valider les ZAEnR et les transmettre au référent préfectoral des énergies renouvelables

La loi consiste à :

- Planifier le développement des énergies renouvelables
- Simplifier les procédures administratives
- Mobiliser le foncier
- Partager la valeur générée par les projets avec les territoires

Les ZAEnR sont des zones favorables aux énergies renouvelables, sur lesquelles il y a un potentiel de production. Les ZAEnR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, la géothermie, l'éolien, ... elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.

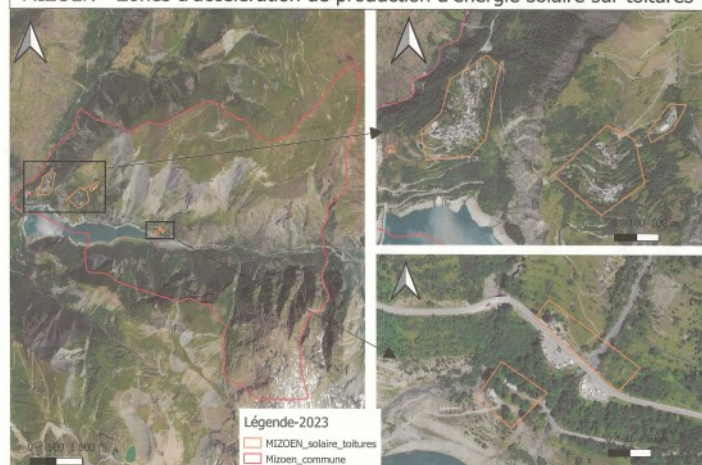
Ces zones, une fois identifiées et approuvées, seront intégrées aux documents d'urbanisme. Les projets situés ou non en ZAEnR seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et pourront ou non par la suite être autorisés.

L'intérêt des ZAEnR est pour la commune de pouvoir identifier les projets qu'elle souhaite voir sur son territoire. Les projets situés en ZAEnR feront l'objet d'avantages en termes de délais d'instruction et de soutiens financiers. Pour les porteurs de projet, cela donne également un signal clair : si vous venez dans cette zone, vous venez sur un emplacement qui a été coconstruit avec les acteurs locaux.

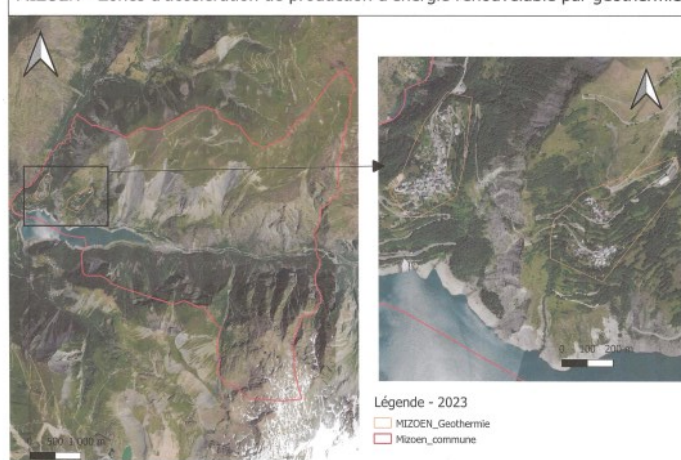
Néanmoins, ces zones n'entraînent aucune obligation de production.

Une délibération du conseil municipal interviendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2024 pour définir les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables, telle que proposées ci-dessous :

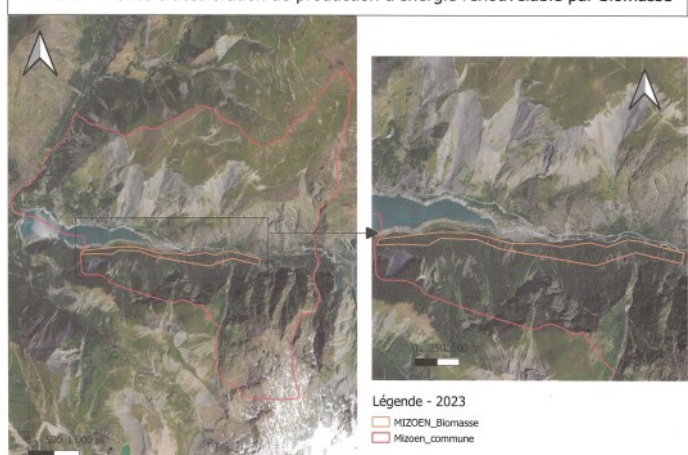
MIZOEN - Zones d'accélération de production d'énergie solaire sur toitures



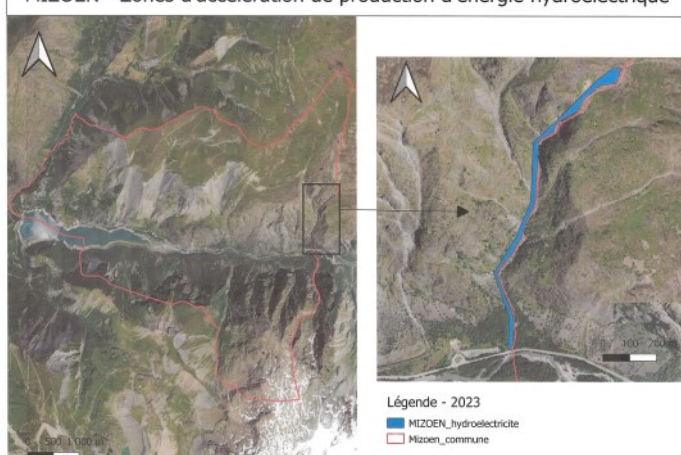
MIZOEN - Zones d'accélération de production d'énergie renouvelable par géothermie



MIZOEN - Zones d'accélération de production d'énergie renouvelable par biomasse



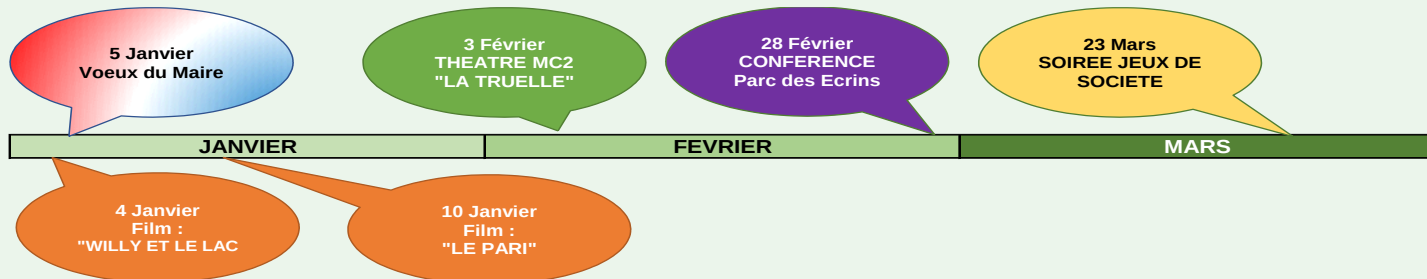
MIZOEN - Zones d'accélération de production d'énergie hydroélectrique



Pour plus d'informations, et donner votre avis, consulter le site internet de la commune :

<https://mizoen.fr/>

ANIMATIONS 1^{er} TRIMESTRE 2024



JEUDI 4 Janvier 2024 :

- ⇒ **Projection film : « WILLY ET LE LAC GELE »**
- ⇒ **Thème :** Aborder les questions de différence, de tolérance, d'entraide mais aussi de respect de la nature
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 17H30
- ⇒ **Public:** jeunesse
- ⇒ **Organisateur :** Bibliothèque de Mizoën, entrée libre



VENDREDI 5 Janvier 2024 :

- ⇒ **Vœux du Maire**
- ⇒ Vœux et moment de convivialité autour d'un verre
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 18H30

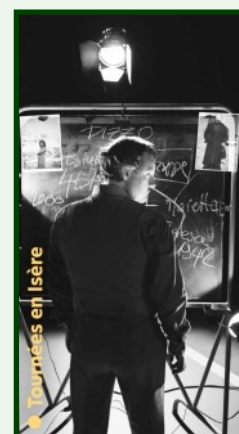
MERCREDI 10 Janvier 2024 :

- ⇒ **Projection film : « LE PARI »**
- ⇒ **Thème :** Découvrir une faune discrète de nos montagnes, sensibiliser avec 5 espèces menacées des montagnes françaises.
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 19H00
- ⇒ **Public:** Tout public
- ⇒ **Organisateur :** Bibliothèque de Mizoën, entrée libre



SAMEDI 3 Février 2024 :

- ⇒ **Théâtre : MC2 « LA TRUELLE »**
- ⇒ **Thème :** fragments documentaires relatant l'histoire de la mafia de 1860 à nos jours. Les figures mafieuses surgissent, Leurs opposants également, comme le juge Falcone. La pièce, dont tous les personnages sont interprétés par un seul acteur, est à la fois une enquête, une réflexion sur le pouvoir et un jeu de rôles sur l'histoire de la mafia
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 20H00
- ⇒ **Public:** Tout public
- ⇒ **Organisateur :** Association FRM.
- ⇒ **Tarif :** 9€



MERCREDI 28 Février 2024 :

- ⇒ **Conférence : Conférence du Parc National des Ecrins**
- ⇒ **Thème :** connaître les stratégies des animaux pour se protéger du froid, des prédateurs, sensibiliser à la bonne conduite à avoir lors des sorties hivernales
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 18H00
- ⇒ **Public:** Tout public
- ⇒ **Organisateur :** Bibliothèque de Mizoën, entrée libre

SAMEDI 23 Mars 2024 :

- ⇒ **Soirée de Jeux de société**
- ⇒ **Thème :** Créer un moment convivial, réunir les générations
- ⇒ **Où et quand :** Salle Polyvalente de Mizoën à 18H00
- ⇒ **Organisateur :** Bibliothèque de Mizoën, entrée libre



BREVES ...

RECENSEMENT : Le recensement de la population de Mizoën était prévu en 2024. Il est reporté en 2025 suite aux décalages globaux dus au COVID.

DECHETTERIE : En raison de l'enneigement, les horaires de fermeture de la Déchetterie ne prendront effet qu'en mars

MARIAGE : Claire et François se sont mariés à la Mairie de Mizoën, le 21 octobre dernier, entourés de leurs proches. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Un peu d'humour ne fait pas de mal !



CONTACTS ET NUMEROS UTILES

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	mairie@mizoën.fr	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	boiteaidee@mizoën.fr	SAMU :	15
WEB :	https://mizoën.fr/	ENFANT EN DANGER	119
Le Maire :	07 87 10 39 75	Trafic local :	https://www.itinisere.fr
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Carte de vigilance :	https://vigilance.gouv.fr
		Maintenance TNT (CCO) :	07 86 36 47 97

ETAT CIVIL 2023

BIENVENUE :

Tau Mengual né le 29 mars 2023

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR :

Pauline WICKY et Julien ARTRU pacsés le 25 août 2023
Séverine AUVERGNE et Hugues BEAUME mariés le 16 septembre 2023
Claire MICHEL et François DREUX mariés le 21 octobre 2023

IL NOUS ONT QUITTES :

Jean Pierre COING décédé le 14 février 2023 dans sa 82^e année
Lucette JOUANNY née ANTHOUARD décédée le 27 mai 2023 à l'âge de 88 ans
Michelle VEZINE née BERGEOT décédée le 8 juillet 2023 à l'âge de 80 ans
Roland MANIN décédé le 19 juillet 2023 à l'âge de 73 ans

LA GAZETTE MIZOËNNETTE : Editée et imprimée sur papier recyclé par la Commune de Mizoën
Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Elise, Eloïse, Florence, Jean-Marc, Marie, Michèle
Crédit photos : Bernard, Elise, Florence, Marie, Michèle,



Mizoën_38142



<https://www.facebook.com/CommunedMizoën>

Ne pas jeter sur la voie publique